

**DEPARTEMENT DE
CHARENTE-MARITIME
MAIRIE D'YVES**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 10

ABSENTS : 5

POUVOIRS : 2

L'an deux mil vingt-cinq le 14 avril à vingt heures trente les membres du Conseil Municipal de la Commune d'YVES, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la mairie, lieu habituel des séances, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 03/04/2025 conformément aux articles L2121-7 du Code Général des Collectivités territoriales.

Etaient PRESENTS : M ROBLIN TOMASSO MANDIN MICHAUD PABUT MAIRE –
MME EVRARD DUPIN MAIRE RAMADE

Etaient ABSENTS : M LEVEQUE GUIGNET - MME CHASSEREAU BECOURT
COURTADE

POUVOIR : M LEVEQUE à M ROBLIN - MME CHASSEREAU à M TOMASSO

SECRETAIRE DE SEANCE : M. TOMASSO

=====

APPROBATION DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2025 :

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le Procès-verbal de la séance du 11 mars 2025.

=====

VOTE ET APPROBATION DU CFU COMMUNAL

Les résultats de l'exercice 2024 sont les suivants :

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2025

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de voter les subventions suivantes :

DEMANDEURS	Voté en 2025
FOOTBALL CLUB LES BOUCHOLEURS YVES	2 500 €
ACCA D'YVES	800 €
AMICALE SAPEURS POMPIERS	100 €
SOUVENIR FRANÇAIS FOURAS (+ entretien des carrés militaires cette année)	200 €
RCA 17	250 €
RAYON DE SOLEIL D'YVES	500 €
COLLEGE MALRAUX (activités piscine - 11 élèves)	444,67 €
NACVG (anciennement bleuet de France)	150 €
BANDA FESTA 17	300 €
PETANQUE PALET	200 €
ASSOCIATION ARTOUR	1500€
ASSOCIATION RADIO COLLEGE	300 €
LES PETITES RAINETTES	8 000€
APEY	1 000 €
CRÉAT'YVES	270 €

==--==--==--==--==--==--==--==--==

FINANCEMENT PROJETS SCOLAIRES

L'école du Marouillet souhaite organiser deux projets scolaires :

- Mardi 27/05/2025 sortie scolaire à l'île d'Aix avec 68 élèves
- Projet de fresque murale en mosaïques avant les grandes vacances

La sortie à l'île d'Aix, comprenant le bus, le bac, la balade en calèche et la visite au musée de la nacre représente un budget de 2 575€20. L'école demande que la mairie participe à hauteur de 1137,20 €.

Le projet de la fresque murale, comprenant les matériaux, la formation du personnel enseignant, la prestation extérieure représente 2 957,50 €. L'école demande que la mairie participe à hauteur de 1 802,50 €.

Le total de participation de la commune pour les deux projets 2 939,70 €.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, autorise le financement de 2 939,70 € pour les deux projets de l'école du Marouillet sous forme de subvention.

==--==--==--==--==--==--==--==--==

QUESTIONS DIVERSES

- 1) Le 9 et 10 avril, l'exercice submersion s'est très bien déroulé. Les agents communaux et une partie des élus étaient présents, ainsi qu'un observateur envoyé par la CDA de La Rochelle.
- 2) Un dépliant a été déposé dans chaque boîte aux lettres, en vue de connaître les besoins des habitants pour le futur commerce. Ils ont jusqu'au 25 avril pour le retourner en mairie. Après dépouillement, un compte rendu sera fait pour voir quelles sont les attentes et nous permettre de mieux définir le commerce.
- 3) Rappel : cérémonie du 1^{er} mai de commémoration des combats de la Libération d'Yves. RDV : 10 h cimetière, 10h30 stèle pont d'Yves, 11h stèle Voutron, 11h15 monument aux morts.
- 4) Rappel sortie rallye vélo le 24 mai à 15h suivie d'une soirée dansante.

Fin de la séance : 23h30

